

La Société: Lombardo S.r.l.  
Via Pizzigoni 3, Villongo (BG) - 24060 - Italy

déclare sous sa responsabilité que le produit:

Description: apparecchio d'illuminazione per installazione fissa  
Modèle: SERIE Delta LED  
15.000 lm - 100W  
DELTA 2 100W  
CL.I - IP 66 IK 08 5J xx7 CE  
Réf.: LM15422KC1  
Construction: en Italie

s'il est installé et entretenu conformément à sa destination d'emploi, dans le respect des lois, des normes en vigueur et des instructions du fabricant et dans les règles de l'art

satisfait aux dispositions des directives communautaires CEE:

- 2014/35/UE du 26/02/2014 Directive Limites de Tension  
2014/30/UE du 26/02/2014 Directive Compatibilité électromagnétique (CEM)  
2011/65/UE RoHS  
2009/125/CE Écoconception et exigences en matière d'Écoconception 1194/2012 UE et modifications successives

et est conforme aux normes harmonisées:

- EN 60598-1 : 2015 +A1:2018 Luminaires Partie I : Prescriptions générales et essais  
EN 60598-2-5 : 2015 Spécifie les exigences relatives aux projecteurs destinés à être utilisés avec des sources lumineuses électriques sous des tensions d'alimentation ne dépassant pas 1 000 V  
EN 61000-3-2 : 2018 Compatibilité électromagnétique (CEM) - Partie 3-2 : Limites - Limites pour les émissions de courant harmonique  
EN 61000-3-3:2013 + A1:2017 Compatibilité électromagnétique (CEM) - Partie 3-3 : Limites - Limitation des variations de tension, des fluctuations de tension et du papillotement dans les réseaux publics d'alimentation basse tension.  
EN 55015:2013 + A1:2015 Limites et méthodes de mesure des caractéristiques de perturbations radioélectriques de l'éclairage électrique et des équipements similaires.  
EN 61547:2009 Équipements d'éclairage général - Exigences d'immunité CEM  
EN 62493:2015 Évaluation des équipements d'éclairage par rapport à l'exposition humaine aux champs électromagnétiques  
EN 63000:2018 Documentation technique pour l'évaluation des produits électriques et électroniques en ce qui concerne la limitation des substances dangereuses



Villongo, jeudi 30 janvier 2025

ITALO BELUSSI  
Legale Rappresentante